



Thème 3 - Participer, protéger, partager : des choix de société ?

Séquence 9 Nos actions sur les réseaux sociaux

9.3- Les réseaux sociaux : y être ou pas

à partir de la 5 ^e	Prérequis <ul style="list-style-type: none">✓ Avoir quelques éléments de réflexion sur les notions de présence et identité numériques.✓ Avoir collecté des arguments sur les usages des réseaux sociaux.
 1 heure	Objectifs <ul style="list-style-type: none">✓ Cerner les avantages et les limites liés à l'utilisation des réseaux sociaux.✓ Réfléchir sur les producteurs d'information : Qui dit quoi ?✓ À partir du sujet de controverse <i>Atouts et limites des réseaux sociaux</i>, réfléchir sur les arguments avancés en fonction du support (site Web, discussion, diaporama projeté lors d'une conférence, etc.).
 Vidéoprojecteur	Notions réseau social / autorité (auteur) / source / présence numérique
 http://prezi.com/z3t5xt2qvoto/sur-la-piste-de-mes-traces-numeriques-mes-droits-et-mes-devoirs/	

Intention pédagogique

L'un des objectifs de cette séance est de montrer que certains sujets, comme les réseaux sociaux, ne peuvent être abordés que sous la forme d'un débat argumenté ou d'une controverse.

Il s'agit alors de faire la liste des arguments et non de trancher la question. L'enseignant amène ici les élèves à comprendre qu'un même argument a un impact différent selon qu'il est avancé par tel ou tel acteur, qu'il est écrit ou oral.

9.3- Les réseaux sociaux : y être ou pas

Activité 2 – Mes traces sur le Web

➲ Complète ce schéma en précisant les types de traces que tu laisses, sur quels types de sites.

Traces volontaires

--	--	--

Mes traces

➲ Ce que je dis, ce que je partage

Traces involontaires

--	--

ATOUTS

.....
-------	-------	-------	-------

LIMITES

.....
-------	-------	-------	-------

Activité 5

Atouts et limites des réseaux sociaux

➲ Liste-les.



PRÉCISIONS PÉDAGOGIQUES

Cette séance peut être menée tout au long du cycle 4. Selon le niveau de pratique des élèves sur les réseaux sociaux, la teneur des débats sera plus ou moins avancée. En 5^e, il s'agira plutôt d'une séance de sensibilisation.

La séance est prévue sur une heure. Elle peut également être conduite en deux heures, en laissant plus de place à l'interaction et aux échanges avec les élèves.

I- Déroulement de la séance

➤ ÉCHANGES / VERBALISATION DES ÉLÈVES (5 min)

L'enseignant demande aux élèves de lister les personnes et/ou institutions qui leur parlent d'*identité* et de *présence numérique* : parents, amis, professeurs, professeur documentaliste, gendarmes, médias, entreprises (ex : assurances), etc.



INFOS

Un SUJET à CONTROVERSE est un questionnement auquel on ne peut pas apporter de réponse définitive. On enrichit sa connaissance du sujet en listant les arguments (pour et contre).

Activité 1 Projection du diaporama (15 min)

➤ L'enseignant vidéoprojette le support de la séance :

<http://prezi.com/z3t5xt2qvoto/sur-la-piste-de-mes-traces-numeriques-mes-droits-et-mes-devoirs/>

- Il lance la vidéo de la diapo n°2 (en anglais), tout en la traduisant éventuellement en simultané ou en l'explicitant : un homme, qui semble être un voyant, dévoile *in fine* que ses consultations sont une mise en scène. Il est en réalité relié à des complices qui consultent les sites, blogs et réseaux sociaux des personnes venues le voir.

- L'enseignant commente ensuite les diapos 3 à 9.

Il questionne les élèves pour faire émerger leurs connaissances sur les traces numériques (séance 8.2- Présence numérique active : étude de cas).

- Qu'est-ce qu'une trace volontaire ?
- Qu'est-ce qu'une trace involontaire ?
- Qu'est-ce qu'une trace subie ?



INFOS

Une TRACE VOLONTAIRE est créée par l'internaute dès qu'il laisse un contenu sur le Web : remplir un profil, poster un commentaire ou un avis sur un blog, forum, site de vente..., créer un site ou un blog, etc. Il peut s'agir de texte, de son, d'image, d'une localisation, etc. Ces traces, difficilement effaçables en totalité, permettent de définir une identité personnelle, sociale ou professionnelle.

Une TRACE INVOLONTAIRE est créée lors de toute connexion de l'internaute au réseau Internet. Par exemple :

- l'adresse IP (numéro d'identification d'un appareil numérique) permet de relever l'heure et la fréquence de connexion, les sites Web visités, les hypertextes cliqués, les téléchargements effectués, etc.
- les cookies (petits fichiers qui s'installent automatiquement sur l'ordinateur quand on visite un site) permettent d'enregistrer des données sur l'internaute comme ses préférences, le contenu d'un panier d'achat...

Une TRACE SUBIE est créée par un tiers. Exemple : il identifie un individu sur une photo et diffuse des informations le concernant...



INFOS

DONNÉE (ou data) : information brute. Dans le cas des réseaux sociaux, ce sont par exemple les éléments de notre identité : nom, pseudonyme, lieu de connexion...

Pour une page Web, ce sont les éléments de description de la page : titre, auteur, date, mots-clés, etc.

PHOTO TAGUÉE : photo sur laquelle une personne est identifiée par son nom ou son pseudo (parfois le nom apparaît seulement quand on passe la souris sur l'image).

MUR ou JOURNAL de Facebook : page sur laquelle la personne publie des messages écrits et/ou partage des documents (vidéos, sons, photos).

Activité 2 Fiche-élève : Mes traces sur le Web (10 min)

- ### ➤ Individuellement ou en groupe, les élèves listent sur la fiche-élève les types de traces qu'ils laissent sur le Web, en précisant sur quels sites (ils indiquent le nom et le type de chaque site).
- L'enseignant affiche la diapo 9 (*Ce que je dis, ce que je partage*) et lance le débat.
 - Les élèves complètent leur document.

Activité 3 Diaporama : Notions de Droits et Devoirs (10 min)

- L'enseignant poursuit la projection (diapos 10 à 13) : il s'agit juste de présenter des notions simples et de déclencher un débat avec les élèves en lisant ensemble les diapositives.

Activité 4 Diaporama : Gérer son identité numérique (5 min)

- L'enseignant poursuit la projection (diapos 14 à 19) en lisant et commentant les textes des diapositives.

Activité 5 Fiche-élève : Atouts et limites des réseaux sociaux (15 min)

- L'enseignant s'arrête sur la diapo 20.
Il invite les élèves à recenser (individuellement, en groupe ou à l'oral de façon collective) les arguments entendus sur ce sujet : parents, professeurs, amis, CNIL, gendarme spécialisé en cybercriminalité, loi...
- Les élèves complètent, au fur et à mesure, l'activité 5 sur leur fiche-élève.

II- Pour aller plus loin

- L'enseignant peut demander aux élèves de réfléchir sur des controverses numériques et de se questionner sur leurs pratiques numériques.
 - Il peut, par exemple, distribuer aux élèves une sélection d'articles sur un thème lié à ces pratiques (l'addiction à Internet ou aux jeux vidéos, le droit à l'oubli, la réalité augmentée, sommes-nous espionnés ?, etc.).
 - Tous les élèves peuvent travailler et commenter les articles sur un pad commun (> <http://framapad.org/>). L'enseignant peut également s'y connecter pour guider les élèves. Une synthèse orale sera effectuée, sous forme de débat.
- Pour les plus grands, cette séance peut se prolonger avec la séance 6.4- *Les controverses*, qui présente d'autres pistes...

III- Évaluation et/ou transfert

- L'enseignant pourra évaluer la capacité des élèves à proposer une liste d'arguments et de contre-arguments en proposant un autre thème.

Correction des activités

Activité 1 Mes traces sur le Web

Traces volontaires :

- données des profils remplis sur les réseaux sociaux,
- commentaires postés sur un blog, un forum ou YouTube,
- avis laissé sur un site commercial, message publié sur son propre mur (ou journal) ou sur celui des autres,
- photo taguée.

Traces involontaires : adresse IP, cookies.

Activité 5 Atouts et limites des réseaux sociaux

- Atouts : communiquer, partager, échanger et communiquer sur ses devoirs, choisir ses réseaux selon ses goûts et ses loisirs, choisir ce que l'on montre et à qui, développer la créativité, personnaliser les contenus, etc.
- Limites : cyber-harcèlement, atteintes à la vie privée, escroquerie, usurpation d'identité, piratage, complexité des règles d'utilisation, addiction, etc.